

APJB/
REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014-031 DU 29 JANVIER 2014

portant ratification de l'Accord de financement signé à Washington le 09 octobre 2013 avec l'Association Internationale de Développement (AID), dans le cadre du Projet d'Aménagement Urbain et d'Appui à la Décentralisation (PAURAD).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

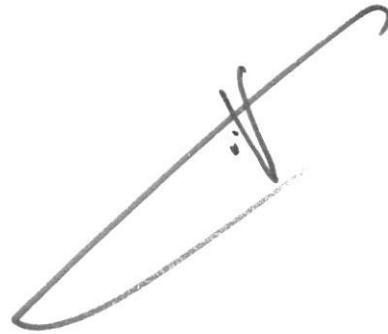
- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** loi n° 2014-02 du 28 janvier 2014 portant autorisation de ratification de l'accord de financement signé à Washington le 09 octobre 2013 avec l'Association Internationale de Développement (AID), dans le cadre du Projet d'Aménagement Urbain et d'Appui à la Décentralisation ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est ratifié l'accord de financement, d'un montant de quarante millions cent mille (40 100 000) de Droits de Tirages Spéciaux (DTS) soit soixante millions (60 000 000) de dollars des Etats Unis, équivalant à environ trente milliards (30 000 000 000) de francs CFA, signé à Washington le 09 octobre 2013 avec l'Association Internationale de Développement (AID), dans le cadre du Projet d'Aménagement Urbain et d'Appui à la Décentralisation (PAURAD) et dont le texte se trouve ci-joint.

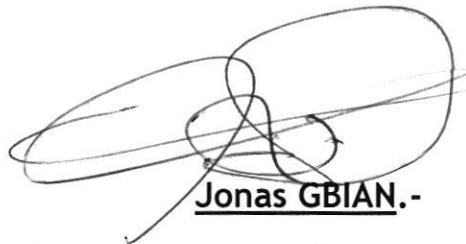
Fait à Cotonou, le 29 janvier 2014

Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Docteur Boni YAYI.-

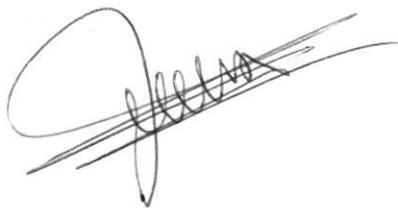
Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Jonas GBIAN.-

Le Ministre de l'Urbanisme, de
l'Habitat et de l'Assainissement,

le Ministre de la Décentralisation, de La
Gouvernance Locale, de l'Administration
et de l'Aménagement du Territoire,



Raphaël EDOU.-
(Ministre Intérimaire)



Isidore GNONLONFOUN.-

AMPLIATIONS : PR 6- AN 4- CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 MEF 2 MUHA 2- MDGLAAT 2- autres ministères 23- SGG 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC- 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3- BCP- CSN-IGAA 3- UAC-ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2- JORB 1.-

